

Comment favoriser l'épargne-retraite

Selon deux sondages, les travailleurs et les propriétaires de PME préfèrent les REER et les CELI plutôt qu'une hausse des cotisations au RPC/RRQ

Queenie Wong, analyste principale de la recherche

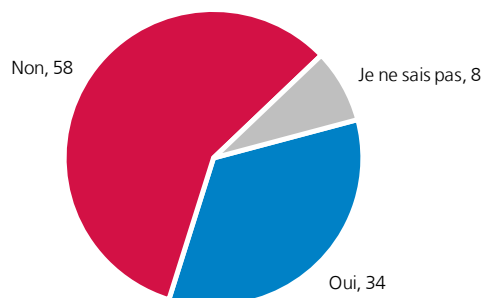
Ce document d'information présente les résultats de deux sondages, soit ceux d'un sondage d'opinion mené par Ipsos-Reid pour le compte de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et ceux d'une enquête correspondante effectuée par la FCEI auprès de ses membres propriétaires de PME. Les données montrent notamment qu'une majorité des travailleurs (58 %) et des propriétaires de PME (51 %) canadiens sondés n'aurait pas les moyens d'épargner davantage pour la retraite. Si les travailleurs canadiens avaient plus d'argent à consacrer à l'épargne en vue de leur retraite, ils préféreraient l'investir dans un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) plutôt que dans d'autres instruments d'épargne-retraite tels que le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ). Ce sont d'ailleurs les options que privilégieraient aussi les propriétaires de PME s'ils avaient la possibilité de cotiser pour la retraite de leurs employés. Les travailleurs et les propriétaires de PME canadiens pensent que le meilleur moyen dont dispose le gouvernement pour les aider à épargner davantage en vue de leur retraite est de contrôler les dépenses publiques et de réduire les taxes et les impôts (39 % et 66 % respectivement). Une hausse obligatoire des cotisations au RPC/RRQ est l'option la moins bien vue par les travailleurs et les propriétaires de PME (18 % et 5 % respectivement). Enfin, plus d'un tiers des travailleurs estiment qu'une hausse des cotisations au RPC/RRQ réduirait leur capacité à payer des produits et des services qui sont jugés essentiels (p. ex. nourriture ou loyer), et deux tiers des propriétaires de PME sont d'avis que cela les pousserait à geler ou à réduire les salaires de leurs employés.

Résultats des sondages sur l'épargne-retraite

Figure 1 :

Avez-vous présentement les moyens d'épargner davantage en vue de la retraite?
 (% des réponses)

Travailleurs



Propriétaires de PME

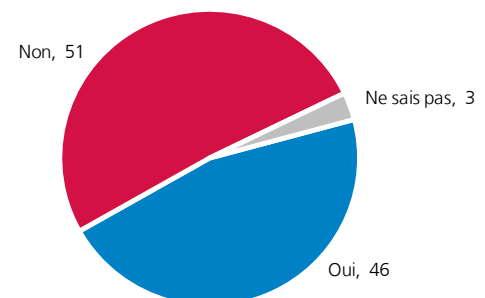
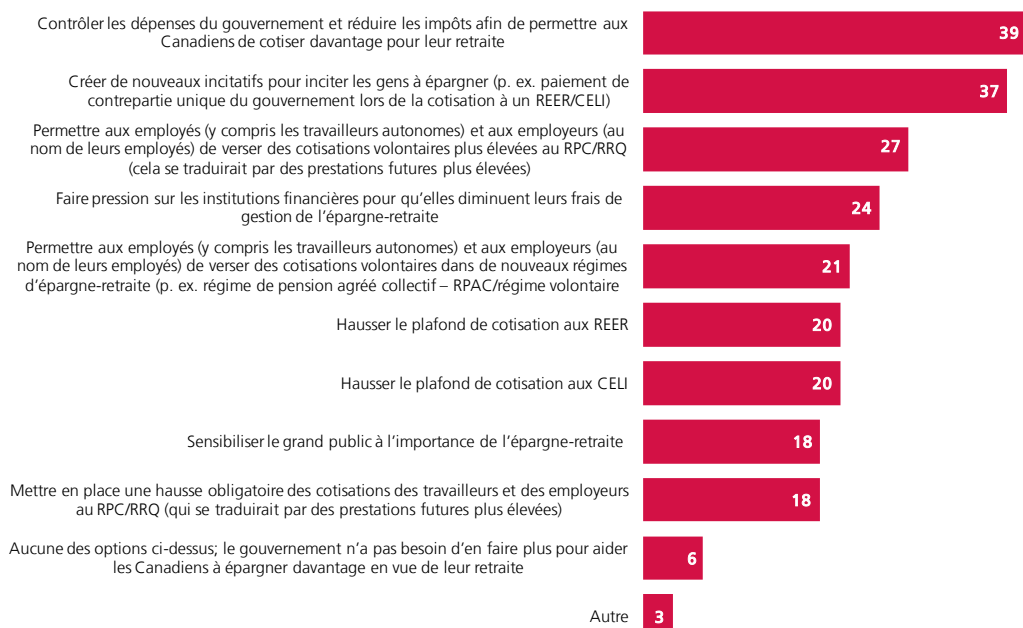


Figure 2 :

Quels sont les meilleurs moyens dont dispose le gouvernement pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite? (Maximum de trois réponses, % des réponses)

Travailleurs



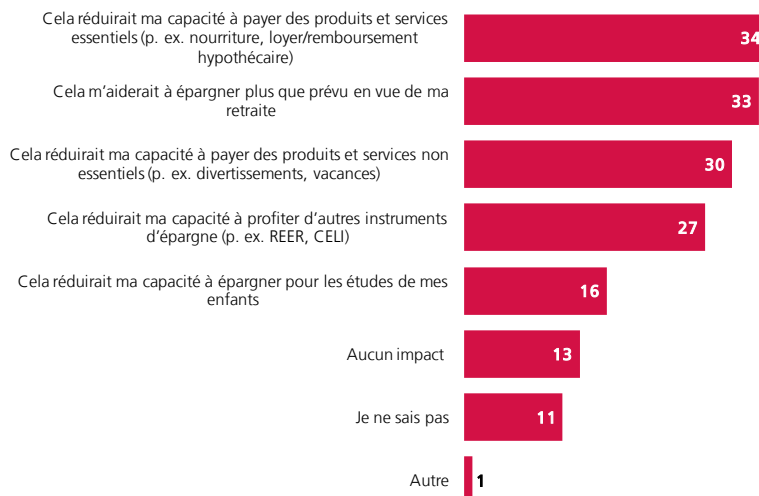
Propriétaires de PME



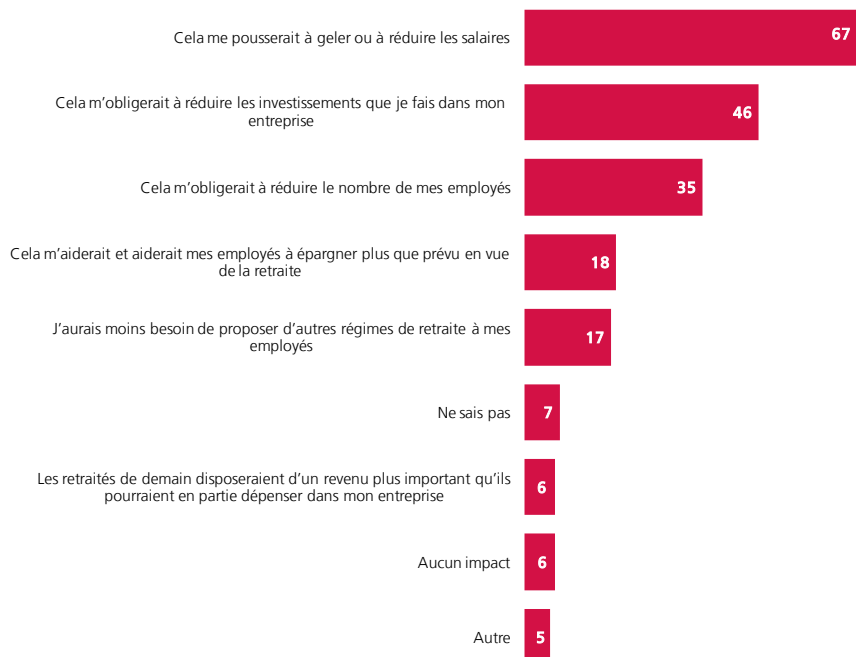
Figure 3 :

Quel serait l'impact sur vous¹/votre entreprise² d'une hausse obligatoire et immédiate des cotisations au RPC/RRQ pour les employeurs et les employés (qui se traduirait par une hausse des prestations futures)? (% des réponses)

Travailleurs



Propriétaires de PME



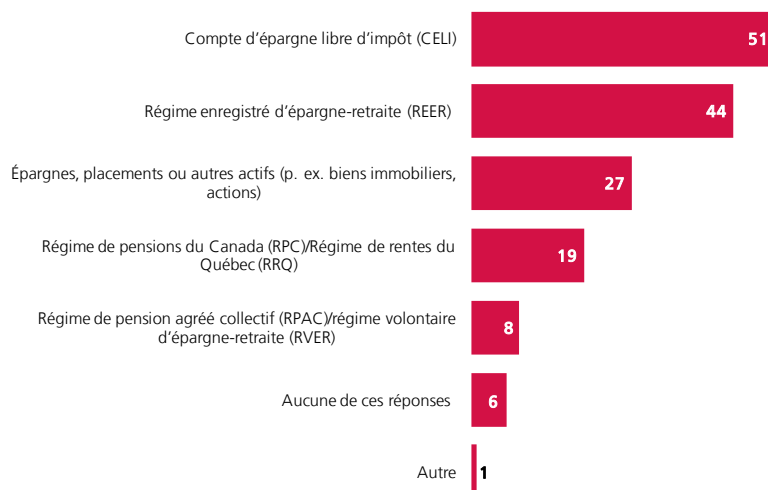
1. Ipsos-Reid, sondage d'opinion réalisé auprès de travailleurs canadiens.

2. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

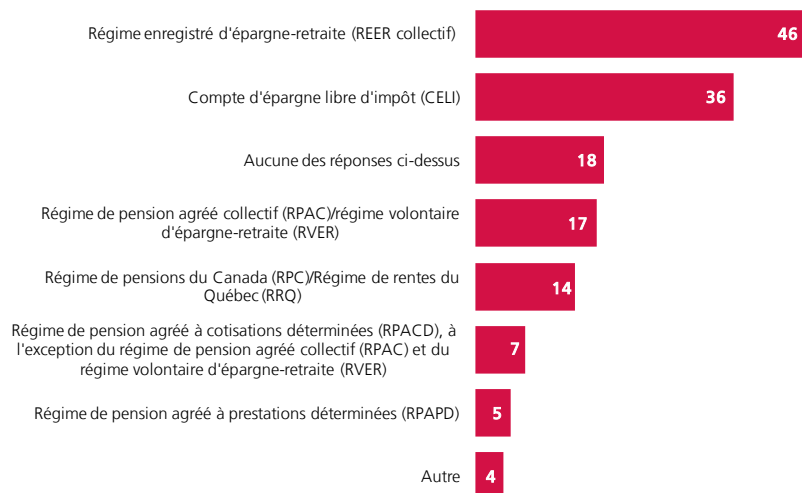
Figure 4 :

Si vous aviez plus d'argent à consacrer à l'épargne en vue de votre retraite³/à l'épargne-retraite de vos employés⁴, à quelles options préféreriez-vous cotiser si vous aviez le choix? (Sélectionnez un maximum de trois réponses, % des réponses)

Travailleurs



Propriétaires de PME



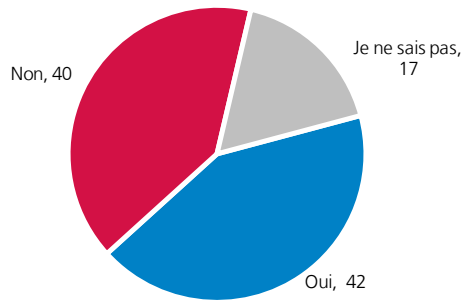
3. Ipsos-Reid, sondage d'opinion réalisé auprès de travailleurs canadiens.

4. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

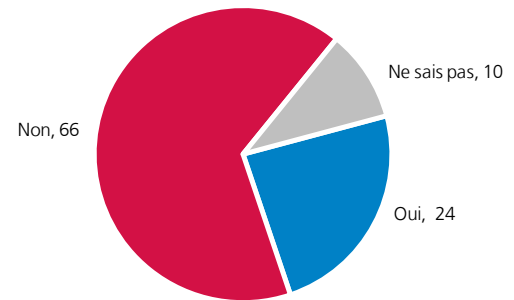
Figure 5 :

Les gouvernements devraient-ils vous obliger à épargner davantage en vue de la retraite? (% des réponses)

Travailleurs



Propriétaires de PME



Méthodologie

Sondage d'opinion réalisé par Ipsos-Reid pour la FCEI

À propos du sondage d'opinion

Ce sondage d'opinion a été réalisé en ligne entre le 29 juin et le 3 juillet 2015 auprès d'un échantillon de 1 150 employés canadiens de 18 ans et plus faisant partie du panel en ligne d'Ipsos-Reid. L'échantillon a ensuite été pondéré pour que sa composition reflète celle de la population adulte selon les données du recensement et que les résultats obtenus soient représentatifs de la population adulte. La précision des sondages en ligne Ipsos Reid est calculée à l'aide d'un intervalle de crédibilité. Dans le cas présent, les résultats sont considérés comme précis à +/- 3,3 points de pourcentage, 19 fois sur 20, par rapport à ce qu'ils auraient été si l'ensemble des employés canadiens de 18 ans et plus avait été consulté. L'intervalle de crédibilité sera plus important parmi les sous-ensembles de la population. Tous les sondages et questionnaires peuvent être affectés par d'autres types d'erreurs, notamment l'erreur de couverture et l'erreur de mesure. L'arrondissement des données explique les écarts dans ou entre les totaux.

Sondage effectué par la FCEI auprès de propriétaires de PME

À propos du sondage de la FCEI

Un sondage national en ligne a été envoyé aux membres de la FCEI dans l'ensemble du Canada. Les réponses recueillies auprès de 7 889 propriétaires de PME au total sont exactes à +/- 1,1 point de pourcentage, 19 fois sur 20. Ce sondage a été réalisé entre le 26 juin et le 6 juillet 2015.

Annexe

Tableau A1 :

**Avez-vous présentement les moyens d'épargner davantage en vue de la retraite?
(% des réponses)**

Travailleurs

	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atlantique
<i>Oui</i>	31	35	41	31	40	31
<i>Non</i>	59	59	54	59	53	64
<i>Je ne sais pas</i>	10	6	5	10	7	6

Propriétaires de PME

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
<i>Oui</i>	50	57	59	56	43	38	36	44	37	45
<i>Non</i>	48	41	39	40	54	60	62	52	58	51
<i>Ne sais pas</i>	2	2	2	4	3	2	2	4	5	4

Tableau A2 :

Quels sont les meilleurs moyens dont dispose le gouvernement pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite? (Sélectionnez trois réponses au maximum) (% des réponses)

Travailleurs

	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atlantique
Sensibiliser le grand public à l'importance de l'épargne-retraite	15	17	16	19	20	14
Mettre en place une hausse obligatoire des cotisations des travailleurs et des employeurs au RPC/RRQ (qui se traduirait par des prestations futures plus élevées)	22	21	29	18	12	17
Hausser le plafond de cotisation aux REER	20	28	21	21	16	20
Hausser le plafond de cotisation aux CELI	22	22	23	20	19	14
Faire pression sur les institutions financières pour qu'elles diminuent leurs frais de gestion de l'épargne-retraite	20	28	21	28	21	23
Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs (au nom de leurs employés) de verser des cotisations volontaires plus élevées au RPC/RRQ (cela se traduirait par des prestations futures plus élevées)	29	26	22	29	23	30
Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs de verser des cotisations volontaires dans de nouveaux régimes d'épargne-retraite (p. ex. régime de pension agréé collectif – RPAC/régime volontaire d'épargne-retraite – RVER)	27	18	16	22	21	20
Créer de nouveaux incitatifs pour encourager les gens à épargner (p. ex. versement par le gouvernement d'une cotisation unique à un REER/CELI équivalant à celle du contribuable)	41	43	44	36	31	37
Contrôler les dépenses publiques et réduire les taxes et les impôts afin que les contribuables puissent épargner davantage en vue de leur retraite	45	40	43	37	37	39
Autre	1	3	8	3	5	3
Aucune des réponses ci-dessus : le gouvernement n'a pas besoin d'en faire plus pour aider les Canadiens à épargner <u>davantage</u> en vue de leur retraite	2	4	5	6	9	7

Propriétaires de PME

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
<i>Sensibiliser le grand public à l'importance de l'épargne-retraite</i>	20	23	25	19	23	28	23	24	29	23
<i>Mettre en place une hausse obligatoire des cotisations des travailleurs et des employeurs au RPC/RRQ (qui se traduirait par des prestations futures plus élevées)</i>	6	4	4	3	5	7	6	10	9	11
<i>Hausser le plafond de cotisation aux REER</i>	18	22	22	21	22	19	17	16	14	23
<i>Hausser le plafond de cotisation aux CELI</i>	26	29	33	27	25	22	19	15	15	16
<i>Faire pression sur les institutions financières pour qu'elles diminuent leurs frais de gestion de l'épargne-retraite</i>	30	34	25	26	30	36	40	27	27	37
<i>Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs (au nom de leurs employés) de verser des cotisations volontaires plus élevées au RPC/RRQ (cela se traduirait par des prestations futures plus élevées)</i>	34	24	30	29	30	21	33	39	34	40
<i>Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs de verser des cotisations volontaires dans de nouveaux régimes d'épargne-retraite (p. ex. régime de pension agréé collectif – RPAC/régime volontaire d'épargne-retraite – RVER)</i>	34	31	33	30	31	25	31	37	27	28
<i>Créer de nouveaux incitatifs pour encourager les gens à épargner (p. ex. versement par le gouvernement d'une cotisation unique à un REER/CELI équivalant à celle du contribuable)</i>	41	36	34	38	40	38	37	41	46	48
<i>Contrôler les dépenses publiques et réduire les taxes et les impôts afin que les contribuables puissent épargner davantage en vue de leur retraite</i>	62	64	62	73	67	68	67	61	61	65
<i>Autre</i>	7	6	8	7	5	3	3	4	12	4
<i>Aucune des réponses ci-dessus : le gouvernement n'a pas besoin d'en faire plus pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite</i>	3	3	5	5	3	2	1	3	0	1

Tableau A3 :

Quel serait l'impact sur vous⁵/votre entreprise⁶ d'une hausse obligatoire et immédiate des cotisations des employeurs et des employés au RPC/RRQ (pour des prestations futures plus élevées)? (% des réponses)

Travailleurs

	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atlantique
Cela m'aiderait à épargner plus que prévu en vue de ma retraite	40	34	34	31	31	42
Cela réduirait ma capacité à profiter d'autres instruments d'épargne (p. ex. REER, CELI)	26	32	15	30	27	22
Cela réduirait ma capacité à épargner pour les études de mes enfants	15	16	8	17	17	14
Cela réduirait ma capacité à payer des produits et services essentiels (p. ex. nourriture, loyer/remboursement hypothécaire)	36	39	25	37	31	29
Cela réduirait ma capacité à payer des produits et services non essentiels (p. ex. divertissements, vacances)	36	40	19	28	29	24
Autre	2	3	1	1	1	3
Aucun impact	5	11	20	16	12	12
Je ne sais pas	12	10	14	11	10	10

5. Ipsos-Reid, sondage d'opinion réalisé auprès de travailleurs canadiens.

6. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Propriétaires de PME

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
<i>Cela m'aiderait et aiderait mes employés à épargner plus que prévu en vue de la retraite</i>	19	19	22	15	15	16	25	34	27	25
<i>Cela m'obligerait à réduire le nombre de mes employés</i>	31	33	27	34	41	27	32	21	33	38
<i>Cela m'obligerait à réduire les investissements que je fais dans mon entreprise</i>	44	44	44	48	48	49	39	28	38	36
<i>Cela me pousserait à geler ou à réduire les salaires</i>	66	65	62	66	73	56	61	50	55	64
<i>Les retraités de demain disposeraient d'un revenu plus important qu'ils pourraient en partie dépenser dans mon entreprise</i>	6	5	7	4	6	7	9	13	11	11
<i>J'aurais moins besoin de proposer d'autres régimes de retraite à mes employés</i>	15	17	21	15	18	13	17	19	20	15
<i>Autre</i>	5	4	2	7	5	4	4	7	7	3
<i>Aucun impact</i>	6	6	7	4	5	7	7	8	4	5
<i>Ne sais pas</i>	8	8	8	10	6	7	9	10	7	5

Tableau A4 :

Si vous aviez plus d'argent à consacrer à l'épargne en vue de votre retraite⁷/à l'épargne-retraite de vos employés⁸, à quelles options préféreriez-vous cotiser si vous aviez le choix? (Sélectionnez un maximum de trois réponses, % des réponses)

Travailleurs

	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atlantique
Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)	19	17	23	17	17	27
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	48	57	45	43	40	37
Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	11	7	6	7	9	6
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	43	62	52	53	49	47
Épargnes, placements ou autres actifs (p. ex. biens immobiliers, actions)	25	36	31	32	18	23
Autre	1	1	1	1	2	1
Aucune de ces réponses	3	2	2	6	8	5

7. Ipsos-Reid, sondage d'opinion réalisé auprès de travailleurs canadiens.

8. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Propriétaires de PME

Selon la province

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)	17	10	13	10	13	15	19	22	22	31
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER collectif)	44	47	56	50	46	47	50	41	53	48
Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPAPD)	4	6	7	3	5	4	4	8	2	10
Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPACD), à l'exception du régime de pension agréé collectif (RPAC) et du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	7	5	7	8	8	5	7	8	4	4
Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	18	16	17	11	16	23	17	20	11	17
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	38	44	41	31	36	30	31	33	38	37
Autre	5	4	4	3	3	4	3	3	11	2
Aucune des réponses ci-dessus	17	17	13	22	20	16	20	19	15	11

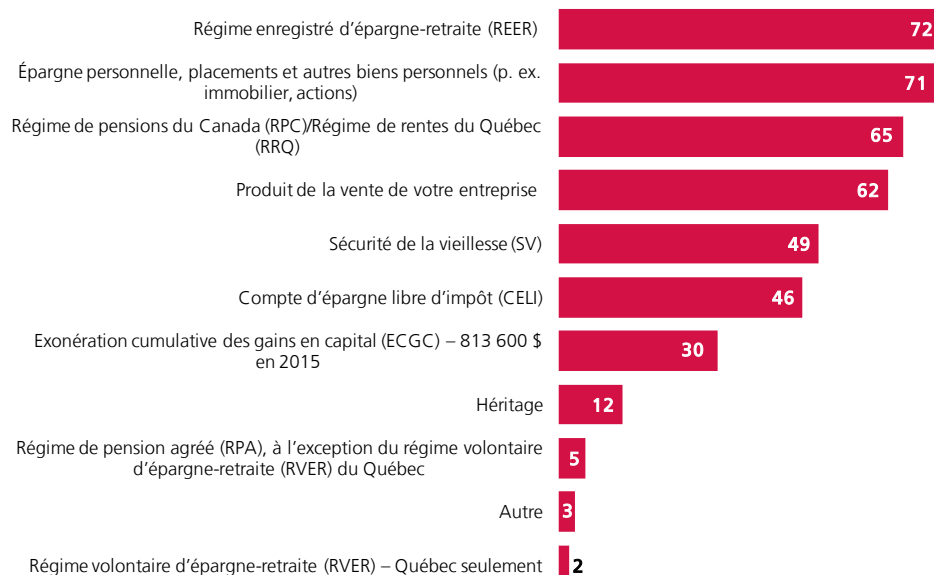
Selon la taille de l'entreprise

	<i>Moins de 5 employés</i>	<i>5 à 19 employés</i>	<i>20 à 49 employés</i>	<i>50 à 99 employés</i>	<i>100 à 499 employés</i>
<i>Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)</i>	16	14	14	12	9
<i>Régime enregistré d'épargne-retraite (REER collectif)</i>	40	47	58	62	67
<i>Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPAPD)</i>	5	5	6	6	3
<i>Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPACD), à l'exception du régime de pension agréé collectif (RPAC) et du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)</i>	5	7	11	11	20
<i>Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)</i>	14	19	20	12	18
<i>Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)</i>	38	36	35	28	32
<i>Autre</i>	4	3	3	5	3
<i>Aucune des réponses ci-dessus</i>	23	18	12	11	5

Figure A1 :

Parmi les options suivantes, sur lesquelles comptez-vous pour votre retraite?⁹
(Sélectionnez toutes les réponses pertinentes, % des réponses)

Propriétaires de PME



Remarque : Il est possible que les répondants du Québec aient sélectionné le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), alors qu'ils comptent en fait sur un REER collectif. Comme les RVER ont été adoptés récemment, les répondants ne connaissent peut-être pas bien les différences entre ce type de régime et les REER collectifs.

9. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Tableau A5 :

Parmi les options suivantes, sur lesquelles comptez-vous pour votre retraite?¹⁰
(Sélectionnez toutes les réponses pertinentes, % des réponses)

Propriétaires de PME

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)	66	52	61	57	67	67	71	73	59	68
Sécurité de la vieillesse (SV)	52	38	45	47	52	41	60	61	59	58
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	68	64	75	73	75	73	70	67	67	66
Régime de pension agréé (RPA), à l'exception du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) du Québec	5	4	7	5	6	4	9	6	0	7
Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) – Québec seulement	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	4	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	45	46	50	48	47	45	42	35	30	42
Produit de la vente de votre entreprise	64	66	71	72	59	61	60	60	61	52
Épargne personnelle, placements et autres biens personnels (p. ex. immobilier, actions)	75	78	77	72	73	61	60	62	67	59
Exonération cumulative des gains en capital (ECGC) – 813 600 \$ en 2015	30	36	40	36	28	27	27	29	41	21
Héritage	18	10	10	10	13	9	10	8	4	4
Autre	5	4	4	3	3	2	2	2	4	2

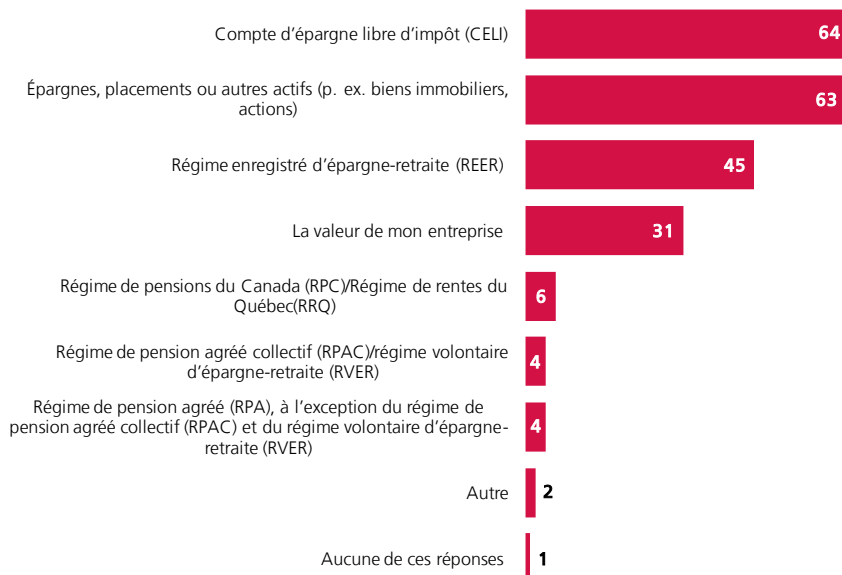
Remarque : Il est possible que les répondants du Québec aient sélectionné le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), alors qu'ils comptent en fait sur un REER collectif. Comme les RVER ont été adoptés récemment, les répondants ne connaissent peut-être pas bien les différences entre ce type de régime et les REER collectifs.

10. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Figure A2 :

Si vous aviez plus d'argent à consacrer à votre épargne-retraite, dans lesquelles des options suivantes préféreriez-vous investir si vous aviez le choix?¹¹ (Sélectionnez un maximum de trois réponses, % des réponses)

Propriétaires de PME



11. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Tableau A6 :

Si vous aviez plus d'argent à consacrer à votre épargne-retraite, dans lesquelles des options suivantes préféreriez-vous investir si vous aviez le choix?¹² (Sélectionnez un maximum de trois réponses, % des réponses)

Propriétaires de PME

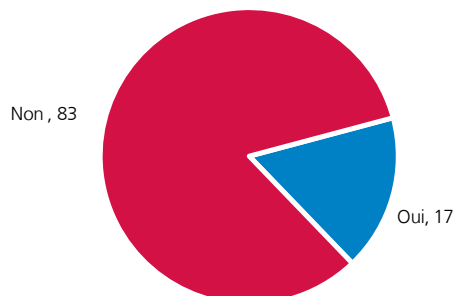
	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)	6	5	5	4	5	5	9	12	11	15
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)	38	39	44	46	48	48	44	36	39	47
Régime de pension agréé (RPA), à l'exception du régime de pension agréé collectif (RPAC) et du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	3	3	3	4	4	2	7	7	2	6
Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	6	5	3	4	4	4	5	5	5	5
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	66	65	73	65	63	64	62	55	52	65
La valeur de mon entreprise	31	34	31	33	29	32	31	31	36	36
Épargne personnelle, placements et autres biens personnels (p. ex. immobilier, actions)	69	67	68	61	64	57	55	58	66	55
Autre	2	2	1	2	1	2	1	1	0	1
Aucune des réponses ci-dessus	1	1	0	1	1	1	1	2	2	2

12. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Figure A3 :

Votre entreprise offre-t-elle présentement à vos employés un régime d'épargne-retraite (p. ex. REER collectif, RPA)?¹³ (% des réponses)

Propriétaires de PME



Remarque : À l'exclusion des entreprises sans employés.

Tableau A7 :

Votre entreprise offre-t-elle présentement à vos employés un régime d'épargne-retraite (p. ex. REER collectif, RPA)? (% des réponses)

Propriétaires de PME

Selon la province

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Oui	16	17	27	15	16	16	14	18	13	19
Non	84	83	73	85	84	84	86	82	87	81

Remarque : À l'exclusion des entreprises sans employés.

Selon la taille de l'entreprise

	Moins de 5 employés	5 à 19 employés	20 à 49 employés	50 à 99 employés	100 à 499 employés
Oui	6	16	37	54	68
Non	94	84	63	46	32

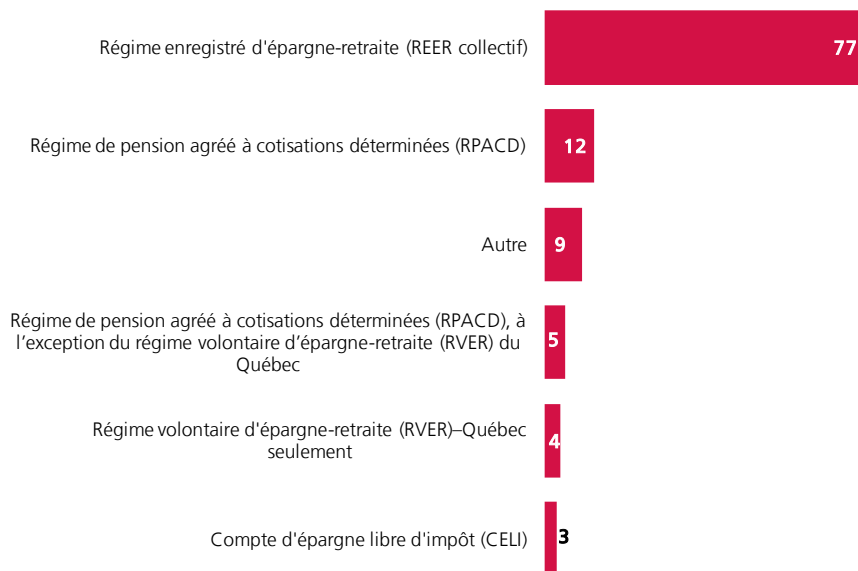
Remarque : À l'exclusion des entreprises sans employés.

13. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Figure A4 :

**Quel(s) type(s) de régime d'épargne-retraite offrez-vous à vos employés?¹⁴
(% des réponses)**

Propriétaires de PME



Remarque : Réponses de propriétaires de PME qui offrent un régime d'épargne-retraite à leurs employés. Il est possible que certains propriétaires de PME du Québec aient sélectionné le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), alors qu'ils offrent en fait un REER collectif. Comme les RVER ont été adoptés récemment, les entrepreneurs ne connaissent peut-être pas bien les différences entre ce type de régime et les REER collectifs.

14. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Tableau A8 :

Quel(s) type(s) de régime d'épargne-retraite offrez-vous à vos employés?¹⁵ (% des réponses)

Propriétaires de PME

Selon la province

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER collectif)	87	88	74	84	76	62	83	71	71	72
Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPAPD)	5	2	3	4	6	5	0	8	14	6
Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPACD), à l'exception du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) du Québec	3	9	15	4	15	10	14	16	14	22
Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) - Québec seulement	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	25	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	6	4	4	0	3	0	6	2	0	0
Autre	5	4	12	9	11	11	6	10	0	0

Remarque : Réponses de propriétaires de PME qui offrent un régime d'épargne-retraite à leurs employés. Il est possible que certains propriétaires de PME du Québec aient sélectionné le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), alors qu'ils offrent en fait un REER collectif. Comme les RVER ont été adoptés récemment, les entrepreneurs ne connaissent peut-être pas bien les différences entre ce type de régime et les REER collectifs.

15. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Selon la taille de l'entreprise

	<i>Moins de 5 employés</i>	<i>5 à 19 employés</i>	<i>20 à 49 employés</i>	<i>50 à 99 employés</i>	<i>100 à 499 employés</i>
<i>Régime enregistré d'épargne-retraite (REER collectif)</i>	77	76	79	75	76
<i>Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPAPD)</i>	4	5	6	6	2
<i>Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPACD), à l'exception du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) du Québec</i>	5	11	14	15	21
<i>Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) - Québec seulement</i>	-	-	-	-	-
<i>Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)</i>	7	2	3	3	5
<i>Autre</i>	15	8	7	12	9

Remarque : Réponses de propriétaires de PME qui offrent un régime d'épargne-retraite à leurs employés. Il est possible que certains propriétaires de PME du Québec aient sélectionné le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER), alors qu'ils offrent en fait un REER collectif. Comme les RVER ont été adoptés récemment, les entrepreneurs ne connaissent peut-être pas bien les différences entre ce type de régime et les REER collectifs.

Figure A5 :

Les employeurs qui cotisent à un régime d'épargne-retraite pour leurs employés (p. ex. RPACD, REER collectif, RPAC, RVER) devraient-ils être dispensés de verser des cotisations supplémentaires obligatoires pour leurs employés afin de financer les régimes de retraite imposés par le gouvernement (p. ex. hausse obligatoire des cotisations au RPC/RRQ, Régime de retraite de la province de l'Ontario – RRPO)? (% des réponses)¹⁶

Propriétaires de PME

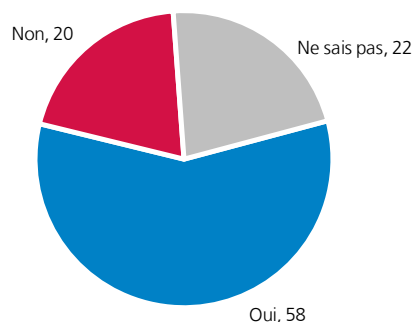


Tableau A9 :

Les employeurs qui cotisent à un régime d'épargne-retraite pour leurs employés (p. ex. RPACD, REER collectif, RPAC, RVER) devraient-ils être dispensés de verser des cotisations supplémentaires obligatoires pour leurs employés afin de financer les régimes de retraite imposés par le gouvernement (p. ex. hausse obligatoire des cotisations au RPC/RRQ, Régime de retraite de la province de l'Ontario – RRPO)? (% des réponses)¹⁷

Propriétaires de PME

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Oui	52	53	53	57	63	57	47	51	57	53
Non	23	23	22	19	17	23	24	21	20	21
Ne sais pas	25	24	25	24	20	20	29	28	23	26

16. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

17. FCEI, sondage effectué auprès de propriétaires de PME.

Tableau A10 :

Les gouvernements devraient-ils vous obliger à épargner davantage en vue de la retraite? (% des réponses)

Travailleurs

	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atlantique
Oui	42	35	35	44	47	38
Non	43	46	45	39	36	43
Je ne sais pas	15	18	20	17	17	19

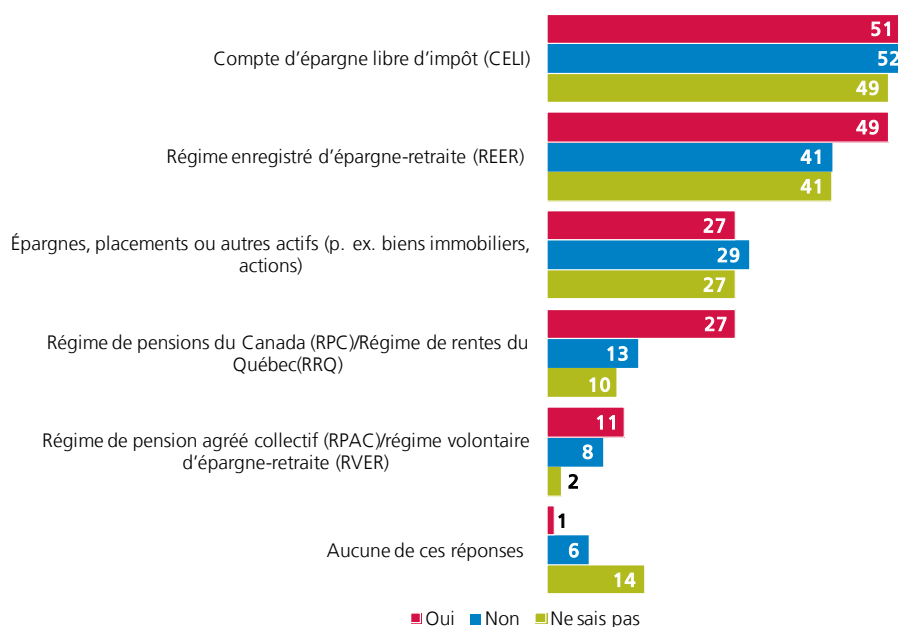
Propriétaires de PME

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Oui	28	25	28	22	19	31	24	32	22	34
Non	58	62	57	67	73	60	62	55	61	55
Ne sais pas	14	13	15	11	8	9	14	13	17	11

Figure A6 :

Les gouvernements devraient-ils vous obliger à épargner davantage en vue de la retraite? (% des réponses), par type d'instrument d'épargne préféré

Travailleurs



Remarque : Selon les réponses à la question du sondage d'opinion d'Ipsos-Reid suivante : « Si vous aviez plus d'argent à consacrer à l'épargne en vue de votre retraite, à quelles options préféreriez-vous cotiser si vous aviez le choix? ». L'option de réponse « Autre » est exclue en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Sondage d'opinion réalisé par Ipsos-Reid pour la FCEI

- 1. Les gouvernements devraient-ils vous obliger à épargner davantage en vue de la retraite?** (Sélectionnez une seule réponse)

Oui

Non

Je ne sais pas
- 2. Avez-vous présentement les moyens d'épargner davantage en vue de la retraite?** (Sélectionnez une seule réponse)

Oui

Non

Je ne sais pas
- 3. Quels sont les meilleurs moyens dont dispose le gouvernement pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite?** (Sélectionnez un maximum de trois réponses)

Sensibiliser le grand public à l'importance de l'épargne-retraite

Mettre en place une hausse obligatoire des cotisations des travailleurs et des employeurs au RPC/RRQ (qui se traduirait par des prestations futures plus élevées)

Hausser le plafond de cotisation aux REER

Hausser le plafond de cotisation aux CELI

Faire pression sur les institutions financières pour qu'elles diminuent leurs frais de gestion de l'épargne-retraite

Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs (au nom de leurs employés) de verser des cotisations volontaires plus élevées au RPC/RRQ (cela se traduirait par des prestations futures plus élevées)

Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs (au nom de leurs employés) de verser des cotisations volontaires dans de nouveaux régimes d'épargne-retraite (p. ex. régime de pension agréé collectif – RPAC/régime volontaire d'épargne-retraite – RVER)

Créer de nouveaux incitatifs pour encourager les gens à épargner (p. ex. versement par le gouvernement d'une cotisation unique au REER/CELI équivalant à celle du contribuable)

Contrôler les dépenses publiques et réduire les taxes et les impôts afin que les contribuables puissent épargner davantage en vue de leur retraite

Autre (veuillez préciser) _____

Aucune des réponses ci-dessus : le gouvernement n'a pas besoin d'en faire plus pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite.

- 4. Quel serait l'impact sur vous d'une hausse obligatoire et immédiate des cotisations des employeurs et des employés au RPC/RRQ (pour des prestations futures plus élevées)?** (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

Cela m'aiderait à épargner plus que prévu en vue de ma retraite

Cela réduirait ma capacité à profiter d'autres instruments d'épargne (p. ex. REER, CELI)

Cela réduirait ma capacité à épargner pour les études de mes enfants

Cela réduirait ma capacité à payer des produits et services essentiels (p. ex. nourriture, loyer/remboursement hypothécaire)

Cela réduirait ma capacité à payer des produits et services non essentiels (p. ex. divertissements, vacances)

Autre (veuillez préciser) _____

Aucun impact

Je ne sais pas
- 5. Si vous aviez plus d'argent à consacrer à l'épargne en vue de votre retraite, à quelles options préféreriez-vous cotiser si vous aviez le choix?** (Sélectionnez un maximum de trois réponses)

Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Épargnes, placements ou autres actifs (p. ex. biens immobiliers, actions)

Autre (veuillez préciser) _____

Aucune de ces réponses

Les définitions :

RPC/RRQ – Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec : Ces régimes assurent aux participants un revenu de retraite fondé sur le montant des cotisations qu'ils auront versées durant leur vie active. Le RPC et le RRQ sont financés par les cotisations des travailleurs et des employeurs.

REER – Régime enregistré d'épargne-retraite : Ce régime d'épargne-retraite est facultatif. Si un employeur met en place un REER collectif dans son entreprise, ses cotisations sont assujetties à des charges sociales, mais celles de ses employés sont déductibles. Les retraits sont imposables.


RPAC – Régime de pension agréé collectif : Les gouvernements travaillent en ce moment à la mise en place d'un nouveau régime d'épargne-retraite plus attrayant pour les travailleurs autonomes et les travailleurs du secteur privé. Le Québec est la première province canadienne à avoir adopté une version légèrement modifiée du RPAC : le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

RVER – Régime volontaire d'épargne-retraite : Le Québec est la première province canadienne à avoir adopté une version légèrement modifiée du RPAC : le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Certains employeurs sont tenus d'offrir un RVER et d'y inscrire ceux de leurs employés qui ne participent pas à un REER collectif ou à un CELI collectif. Les employés qui travaillent pour un employeur tenu de leur offrir un RVER sont inscrits automatiquement à ce régime et ont 60 jours pour en sortir. Les cotisations de l'employeur sont volontaires.

CELI – Compte d'épargne libre d'impôt : Régime d'épargne enregistré, souple et d'usage général, dans lequel le revenu de placement gagné est exempt d'impôt.

Épargne-retraite

Ces dernières années, il y a eu beaucoup de débats sur la question du niveau d'épargne-retraite des Canadiens. Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec proposent de modifier le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ), notamment en prévoyant des hausses obligatoires ou volontaires des cotisations futures des employeurs et des employés afin de relever le niveau des prestations futures. La FCEI effectue ce sondage pour mieux comprendre ce que représente l'épargne-retraite pour vous et vos employés et pour s'assurer que le gouvernement entend votre point de vue sur ces questions de politique. Vos réponses resteront strictement confidentielles (nous ne publierons les résultats que sous forme globale).

Nous vous prions d'indiquer clairement vos réponses dans les cases appropriées pour qu'elles soient enregistrées correctement par notre scanner. 

1. Les gouvernements devraient-ils vous obliger à épargner davantage en vue de la retraite? (Sélectionnez une seule réponse)

- Oui
- Non
- Ne sais pas

2. Avez-vous présentement les moyens d'épargner davantage en vue de la retraite? (Sélectionnez une seule réponse)

- Oui
- Non
- Ne sais pas

3. Quels sont les meilleurs moyens dont dispose le gouvernement pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite? (Sélectionnez un maximum de trois réponses)

- Sensibiliser le grand public à l'importance de l'épargne-retraite
- Mettre en place une hausse obligatoire des cotisations des travailleurs et des employeurs au RPC/RRQ (qui se traduirait par des prestations futures plus élevées)
- Hausser le plafond de cotisation aux REER
- Hausser le plafond de cotisation aux CELI
- Faire pression sur les institutions financières pour qu'elles diminuent leurs frais de gestion de l'épargne-retraite
- Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs (au nom de leurs employés) de verser des cotisations volontaires plus élevées au RPC/RRQ (cela se traduirait par des prestations futures plus élevées)
- Permettre aux employés (y compris les travailleurs autonomes) et aux employeurs (au nom de leurs employés) de verser des cotisations volontaires dans de nouveaux régimes d'épargne-retraite (p. ex. régime de pension agréé collectif – RPAC/régime volontaire d'épargne-retraite – RVER)
- Créer de nouveaux incitatifs pour encourager les gens à épargner (p. ex. versement par le gouvernement d'une cotisation unique à un REER/CELI équivalant à celle du contribuable)
- Contrôler les dépenses publiques et réduire les taxes et les impôts afin que les contribuables puissent épargner davantage en vue de leur retraite
- Autre (veuillez préciser) _____
- Aucune des réponses ci-dessus : le gouvernement n'a pas besoin d'en faire plus pour aider les Canadiens à épargner davantage en vue de leur retraite.

4. Quel serait l'impact sur votre entreprise d'une hausse obligatoire et immédiate des cotisations au RPC/RRQ pour les employeurs et les employés (qui se traduirait par une hausse des prestations futures)? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

- Cela m'aiderait et aiderait mes employés à épargner plus que prévu en vue de la retraite
- Cela m'obligerait à réduire le nombre de mes employés
- Cela m'obligerait à réduire les investissements que je fais dans mon entreprise
- Cela me pousserait à geler ou à réduire les salaires
- Les retraités de demain disposeraient d'un revenu plus important qu'ils pourraient en partie dépenser dans mon entreprise
- J'aurais moins besoin de proposer d'autres régimes de retraite à mes employés
- Autre (veuillez préciser) _____
- _____
- Aucun impact
- Ne sais pas

5a. Parmi les options suivantes, sur lesquelles comptez-vous pour votre retraite? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

- Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)
- Sécurité de la vieillesse (SV)
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Régime de pension agréé (RPA), à l'exception du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) du Québec
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) – Québec seulement
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Produit de la vente de votre entreprise
- Épargne personnelle, placements et autres biens personnels (p. ex. immobilier, actions)
- Exonération cumulative des gains en capital (ECGC) – 813 600 \$ en 2015
- Héritage
- Autre (Veuillez préciser) _____

5b. Si vous aviez plus d'argent à consacrer à votre épargne-retraite, dans lesquelles des options suivantes préféreriez-vous investir si vous aviez le choix?

(Sélectionnez un maximum de trois réponses)

- Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Régime de pension agréé (RPA), à l'exception du régime de pension agréé collectif (RPAC) et du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)
- Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- La valeur de mon entreprise
- Épargne personnelle, placements et autres biens personnels (p. ex. immobilier, actions)
- Autre (Veuillez préciser) _____

Aucune des réponses ci-dessus

6. Votre entreprise offre-t-elle présentement à vos employés un régime d'épargne-retraite (p. ex. REER collectif, RPA)? (Sélectionnez une seule réponse)

- Sans objet, car je n'ai pas d'employé (passez à la question 8)
- Oui
- Non (passez à la question 7 b)

7a. Quel(s) type(s) de régime d'épargne-retraite offrez-vous à vos employés? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER collectif)
- Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPAPD)
- Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPACD), à l'exception du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) du Québec
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) – Québec seulement
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Autre (veuillez préciser) _____

7b. Si vous aviez plus d'argent à consacrer à l'épargne-retraite de vos employés, à quelles options préféreriez-vous cotiser si vous aviez le choix? (Sélectionnez un maximum de trois réponses)

- Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ)
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER collectif)
- Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPAPD)
- Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPACD), à l'exception du régime de pension agréé collectif (RPAC) et du régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)
- Régime de pension agréé collectif (RPAC)/régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Autre (veuillez préciser) _____
- Autre (veuillez préciser) _____

8. Les employeurs qui cotisent à un régime d'épargne-retraite pour leurs employés (p. ex. RPACD, REER collectif, RPAC, RVER) devraient-ils être dispensés de verser des cotisations supplémentaires obligatoires pour leurs employés afin de financer les régimes de retraite imposés par le gouvernement (p. ex. hausse obligatoire des cotisations au RPC/RRQ, Régime de retraite de la province de l'Ontario – RRPO)? (Sélectionnez une seule réponse)

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Les définitions :

SV – Sécurité de la vieillesse : Régime de retraite d'État offert aux Canadiens âgés de 65 ans et plus.

RPC/RRQ – Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec : Ces régimes assurent aux participants un revenu de retraite fondé sur le montant des cotisations qu'ils auront versées durant leur vie active. Le RPC et le RRQ sont financés par les cotisations des travailleurs et des employeurs.

REER – Régime enregistré d'épargne-retraite : Ce régime d'épargne-retraite est facultatif. Si un employeur met en place un REER collectif dans son entreprise, ses cotisations sont assujetties à des charges sociales, mais celles de ses employés sont déductibles. Les retraits sont imposables.

RPAC – Régime de pension agréé collectif : Les gouvernements travaillent en ce moment à la mise en place d'un nouveau régime d'épargne-retraite plus attrayant pour les travailleurs autonomes et les travailleurs du secteur privé. Le Québec est la première province canadienne à avoir adopté une version légèrement modifiée du RPAC : le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER).

RVER – Régime volontaire d'épargne-retraite : Le Québec est la première province canadienne à avoir adopté une version légèrement modifiée du RPAC : le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Certains employeurs sont tenus d'offrir un RVER et d'y inscrire ceux de leurs employés qui ne participent pas à un REER collectif ou à un CELI collectif. Les employés qui travaillent pour un employeur tenu de leur offrir un RVER sont inscrits automatiquement à ce régime et ont 60 jours pour en sortir. Les cotisations de l'employeur sont volontaires.

CELI – Compte d'épargne libre d'impôt : Régime d'épargne enregistré, souple et d'usage général, dans lequel le revenu de placement gagné est exempt d'impôt.

RPA – Régime de pension agréé : Régime de retraite d'employeur. Voir régime de pension à prestations déterminées et régime de pension à cotisations déterminées.

RPAPD – Régime de pension agréé à prestations déterminées : Régime de retraite d'employeur. Les retraits anticipés sont interdits, sauf quelques exceptions. Les niveaux de prestation sont déterminés/garantis.

RPACD – Régime de pension agréé à cotisations déterminées : Régime de retraite d'employeur. Les cotisations à ce régime sont obligatoires et déterminées, et les retraits anticipés sont interdits, sauf quelques exceptions. Les niveaux de prestation ne sont pas déterminés/garantis.

RRPO – Régime de retraite de la province de l'Ontario : Le gouvernement de l'Ontario mettra ce régime en place en 2017. Les employés et les employeurs seront obligés de verser des cotisations égales plafonnées à 1,9 % (3,8 % combinées) sur les gains annuels d'un employé à concurrence de 90 000 \$. Les sommes que recevra le cotisant retraité dépendront du nombre d'années qu'il aura cotisé au régime et de ses gains pendant cette période.